



## SPECIAL FETE DU 29 JUIN 2002



# La fête du 29 juin

Un beau soleil pour éclairer les berges de la Dordogne. Quatre cents personnes rassemblées dans une ambiance conviviale. Un Kir finement dosé : tout était réuni pour que la fête commence ! Autour de Jacques Chandès, Christian Mur, Conseiller général et maire de Saint-Quentin-de-Baron, ainsi que Serge Morin, maire de Branne. Les autres se sont regroupés par affinité, par quartier, ou par tranche d'âge. Souvent séparés par les multiples contraintes de la vie moderne, ce soir de juin ils partageaient une même identité : celle de l'appartenance à la communauté que constitue un village.

Politiquement, les termes « d'en bas » et « d'en haut » viennent de créer une mode nationale. Depuis des siècles, Cabara est à l'avant-garde de ce « conflit ». Ceux d'en bas – entendez par là ceux qui résident à proximité des rives – affirment que ceux d'en haut ne descendent jamais les voir. C'est d'ailleurs souvent vrai. Mais ils oublient de préciser qu'ils ne montent quasiment jamais rendre visite à ceux d'en haut ! Entre autres vertus, la fête aura permis de fraternelles retrouvailles entre des habitants séparés par quelques dizaines de mètres d'altitude. Entre la vallée et les neiges éternelles, en somme !

Réconciliation autour d'un menu que chacun s'est accordé à trouver excellent : même le melon, option pourtant risquée, a passé haut la main l'épreuve de la dégustation. Jusqu'au café final, tous les plats se sont enchaînés rapidement, à la bonne température. C'est après un feu d'artifice vigoureusement applaudi que le bal a été ouvert. Quelques déceptions de ce côté : sonorisation indigente selon les uns, style trop uniforme selon les autres. Malgré tout, de nombreux danseurs ont virevolté jusqu'à plus de deux heures du matin.

L'équipe municipale adresse ses plus vifs remerciements à tous ceux qui ont concouru au succès de la fête. Avec une mention particulière à Monique et Guy Michaud, qui ont mis à disposition espace, eau et électricité pour que le traiteur puisse travailler. Aux Gais Lurons et à l'Association de chasse qui se sont dépensés sans compter. Enfin aux bénévoles – conjoint(e)s des conseillers notamment – qui ont donné un efficace coup de main.

Concluons en révélant un secret. Monsieur le Maire et ses conseillers se sont largement reposés sur les quatre conseillères pour effectuer les choix décisifs qui ont fait le succès de cette fête. Elles méritent de chaleureuses félicitations.





# Elections

Nous avons beaucoup voté ces derniers temps. Cabara a fait preuve d'un bel esprit civique avec une forte participation. Les deux tableaux suivants sont classés en fonction de ce taux.

## Canton de Branne - Second tour présidentielles – 5 mai 2002

	Inscrits	Votants	Participation	Exprimés	Jacques CHIRAC	Jean-Marie LE PEN	% Jacques CHIRAC	% Jean-Marie LE PEN
Naujean-et-Postiac	375	348	92,80%	328	266	62	81,10%	18,90%
Dardenac	56	50	89,29%	45	36	9	80,00%	20,00%
Saint-Germain-du-Puch	1335	1157	86,67%	1089	918	171	84,30%	15,70%
Saint-Aubin-de-Branne	268	231	86,19%	217	169	48	77,88%	22,12%
Guillac	117	100	85,47%	95	76	19	80,00%	20,00%
Lugaignac	249	212	85,14%	204	172	32	84,31%	15,69%
<b>Cabara</b>	<b>232</b>	<b>197</b>	<b>84,91%</b>	<b>185</b>	<b>150</b>	<b>35</b>	<b>81,08%</b>	<b>18,92%</b>
Branne	632	533	84,34%	490	405	85	82,65%	17,35%
Camiac-et-Saint-Denis	189	159	84,13%	150	124	26	82,67%	17,33%
Jugazan	182	153	84,07%	136	103	33	75,74%	24,26%
Baron	564	464	82,27%	426	343	83	80,52%	19,48%
Moulon	729	597	81,89%	541	448	93	82,81%	17,19%
Grézillac	470	383	81,49%	358	297	61	82,96%	17,04%
Nérigean	751	610	81,23%	564	466	98	82,62%	17,38%
Tizac-de-Curton	236	189	80,08%	178	125	53	70,22%	29,78%
Génissac	1095	868	79,27%	797	652	145	81,81%	18,19%
Espiet	346	274	79,19%	255	203	52	79,61%	20,39%
Daignac	273	215	78,75%	200	155	45	77,50%	22,50%
Saint-Quentin-de-Baron	729	570	78,19%	525	424	101	80,76%	19,24%
<b>TOTAUX</b>	<b>8828</b>	<b>7310</b>	<b>82,80%</b>	<b>6783</b>	<b>5532</b>	<b>1251</b>		
%				<b>92,79%</b>	<b>81,56%</b>	<b>18,44%</b>		

## Canton de Branne - Second tour législatives – 16 juin 2002

	Inscrits	Votants	Participation	Exprimés	Jean-Paul GARRAUD (UMP)	Gilbert MITTERRAND (PS)	% Jean-Paul GARRAUD	% Gilbert MITTERRAND
Dardenac	56	41	73,21%	39	18	21	46,15%	53,85%
<b>Cabara</b>	<b>233</b>	<b>170</b>	<b>72,96%</b>	<b>161</b>	<b>64</b>	<b>97</b>	<b>39,75%</b>	<b>60,25%</b>
Jugazan	181	132	72,93%	129	68	61	52,71%	47,29%
Naujean-et-Postiac	376	272	72,34%	267	161	106	60,30%	39,70%
Saint-Aubin-de-Branne	268	189	70,52%	178	100	78	56,18%	43,82%
Lugaignac	250	175	70,00%	171	91	80	53,22%	46,78%
Branne	632	419	66,30%	398	176	222	44,22%	55,78%
Saint-Germain-du-Puch	1336	877	65,64%	846	423	423	50,00%	50,00%
Baron	570	369	64,74%	341	125	216	36,66%	63,34%
Grézillac	468	302	64,53%	290	160	130	55,17%	44,83%
Guillac	117	75	64,10%	74	47	27	63,51%	36,49%
Moulon	731	468	64,02%	460	172	288	37,39%	62,61%
Saint-Quentin-de-Baron	729	457	62,69%	434	165	269	38,02%	61,98%
Nérigean	751	451	60,05%	425	191	234	44,94%	55,06%
Daignac	272	162	59,56%	157	70	87	44,59%	55,41%
Espiet	346	206	59,54%	199	89	110	44,72%	55,28%
Génissac	1103	650	58,93%	628	296	332	47,13%	52,87%
Tizac-de-Curton	236	136	57,63%	131	73	58	55,73%	44,27%
Camiac-et-Saint-Denis	190	108	56,84%	105	39	66	37,14%	62,86%
<b>TOTAUX</b>	<b>8845</b>	<b>5659</b>	<b>63,98%</b>	<b>5433</b>	<b>2528</b>	<b>2905</b>		
%				<b>96,01%</b>	<b>46,53%</b>	<b>53,47%</b>		

# Harmonie

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

C a y est, les vacances sont enfin arrivées et nous allons pouvoir goûter un repos bien mérité.

Avant de nous quitter, le 22 juin, a eu lieu la kermesse des écoles qui s'est déroulée à Cabara dans une ambiance festive. Les enseignants et les enfants avaient préparé un magnifique spectacle haut en couleurs.

Les petits de Cabara nous ont offert une jolie mise en scène (avec ajout de leurs propres improvisations) où se mêlaient abeilles, coccinelles, fleurs, araignées noires et gentils sorciers.

A Saint-Aubin, on avait apparemment pensé que nos « champions » accompliraient de belles choses dans cette coupe du monde et l'équipe de l'école avait prévu un hommage à sa façon.

Très réussi avec une jolie chorégraphie qui faisait oublier les malheureux résultats de l'équipe officielle. Certains de ces footballeurs du jour sont vite partis se changer pour nous offrir encore du spectacle avec une petite scène et une chanson mimée.

Les grands de Naujan cette année, avaient préparé une comédie musicale de leur cru « La belle au bois ronflant ». Avec un mélange de styles exquis, ils ont réussi à captiver la salle et à divertir même les plus jeunes.

Après quelques chansons rock, tout le monde a pu se rafraîchir à la buvette avant d'entamer les jeux qui se sont poursuivis jusqu'en fin d'après midi. En plus des stands habituels, les enseignants avaient organisé un jeu de piste dans Cabara que les plus grands ont particulièrement apprécié.



Nous avons terminé cette journée avec les plus courageux, par une soirée grillades poursuivie en musique jusque tard dans la nuit. Nous avons une pensée toute particulière pour celui qui a animé cette journée comme il l'avait fait pour Carnaval. Laurent nous a quitté à peine quelques jours après. Nous n'oublierons pas sa gentillesse, son dévouement, sa grande générosité.

Le lundi 08 juillet était le jour des sorties de fin d'année que l'école de Naujan n'a d'ailleurs pas pu faire par manque de parents

accompagnateurs. Cabara et Saint-Aubin se sont retrouvés à la maison de l'Isle autour d'ateliers découverte sur l'eau, les poissons et la faune du bord de rivière. Le soleil a laissé tout le monde pique-niquer gentiment dans l'herbe mais les nuages et l'orage sont venus animer à leur façon la promenade sur l'eau qui a suivi à bord de la « Fleur de l'Isle ». Journée réussie malgré la météo capricieuse.

Enfin, mardi 09, nous avons dit au revoir à l'institutrice Anne-Marie Garcia qui a passé l'année parmi nous à Saint Aubin et qui part pour une nouvelle école à la rentrée.

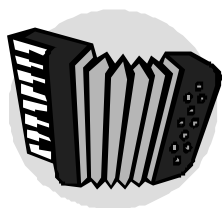
Nous ne connaissons pas encore l'identité de son remplaçant.

## Calendrier des vacances pour l'année scolaire 2002-2003

- Rentrée des élèves : 02 septembre au matin
- Toussaint : 25 octobre au soir au 04 novembre au matin
- Noël : 20 décembre au soir au 06 janvier au matin
- Hiver : 11 février au soir au 24 février au matin
- Printemps : 08 avril au soir au 22 avril au matin
- Vacances d'été le 04 juillet après la classe.

*Vive les vacances ! Et rendez-vous en septembre*

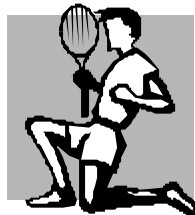
## Les Gais Lurons



Nos Gais Lurons prennent des vacances méritées après une belle saison. Ils seront de retour le dimanche 15 septembre.

*Les Gais Lurons du Musette.*

## Tennis



Pas de tournoi de tennis cet été.

## Foot



### Ecole de football

*Entente Branne – Espiet – Sainte-Terre*

Tu vas avoir 6 ans ou tu as plus de 6 ans.

Alors viens rejoindre notre école de football. Tu y trouveras le plaisir de jouer, de faire du sport, et d'être avec tes copains et tes copines. Hé oui, les filles sont aussi les bienvenues ! Entraînement le mercredi après-midi.

#### Les catégories :

- débutants (1994, 95, 96)
- Poussins (1992 et 93)
- Benjamins (1990 et 91)
- Moins de 13 ans

#### Inscriptions :

- BRANNE : Henri Laignillon : 05.57.24.52.09
- ESPIET. Claude Génisson : 05.57.24.19.06
- Sainte-Terre. Rémy Bonaldi : 05.57.74.96.12

Préparer deux photos et une photocopie de l'extrait de naissance (sur livret de famille).

# Centre de loisirs à Espiet

**T**reize communes du canton, dont Cabara, se sont regroupées autour d'un «Contrat Temps libre jeunes » qui a pour objet de mettre en place des structures et de développer des actions en direction de l'enfance et de la jeunesse. La Caisse d'allocation familiale finance à hauteur de 49% ce projet, pour lequel chacune des communes participantes verse 6 Euros par an et par habitant. La réouverture du centre de loisirs d'Espiet, qui avait dû fermer après la dissolution de la Communauté de communes du Brannais, constitue le premier résultat concret. Les enfants, encadrés par des monitrices diplômés et enthousiastes, y développent de multiples activités. Renseignez-vous au 05.57.24.24.27 ou à la mairie d'Espiet 05.57.24.24.27.



**CENTRE DE LOISIRS  
INTERCOMMUNAL**

**Pitchounets et Compagnie**

**OUVERTURE LE 15 JUILLET 2002**

L'équipe d'animation du Centre de loisirs est heureuse d'accueillir vos enfants pour de nouvelles vacances



A partir de 3 ans, de 7H30 à 18H30  
Durant les petites et les grandes vacances ainsi que les mercredis..

Activités de plein air, baignade, ateliers de créations manuelles, jeux, chants, expression corporelles, balades, excursions.

Centre de loisirs  
Ribeyreau  
33 420 ESPIET  
☎ 05.57.24.24.27





# Sortez, c'est l'été !

Certains d'entre-vous partiront en vacances dans d'autres régions, voire d'autres pays. D'autres resteront à la maison. Pour les uns comme pour les autres, c'est le moment idéal pour organiser de petites sorties aux alentours de Cabara. Eteignez votre téléviseur, et évadez-vous ! Il ne vous en coûtera que quelques Euros pour découvrir ou redécouvrir notre belle région.



A Rauzan, la grotte Célestine vient de rouvrir, après presque un siècle d'abandon. Visitée guidée de la rivière souterraine qui coule sous le village, et des admirables concrétions calcaires, commentée par la spéléologue Dominique Garland. Vous pouvez arriver en tenue de ville, tout est fourni sur place : casque équipé d'une lampe, bottes montantes, blouse de protection pour vos vêtements. A la fois ludique et éducatif. Renseignements et réservations au 05.57.84.08.69.



A la cave du baron d'Espiet, qui a entièrement rénové son accueil client. Visites sur rendez-vous des chais et du musée du vin, et dégustation. Exposition des toiles de Monique Simon en prime jusqu'au 10 octobre. Renseignements au 05.57.24.24.08.



A la Gare d'Espiet, située à quelques centaines de mètres de la cave viticole. Arrivez en voiture ou en vélo, l'ancienne voie ferrée a été remplacée par une piste cyclable. Un nouveau traiteur propose des « assiettes de pays » pour 10 Euros (verre de vin inclus). Mais aussi des grillades ou des menus complets. Concerts les samedis et dimanches. Renseignements et réservations au 05.57.24.29.48.



Au lac d'Espiet, le Ski-Club des Terres blanches a remplacé l'ancienne cimenterie. Il vous propose initiation au ski nautique, baignades, et balades. Prochainement parcours VTT et mur d'escalade. Pour les sportifs, mais aussi les amoureux de la nature, dans un cadre azur et vert enchanteur. Club privé. Renseignements et tarifs : Fabienne et William Delair. Tel : 06.11.51.68.24 ou 06.14.25.18.18.



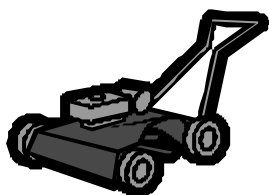
A Libourne, pour embarquer sur la péniche Royal'Garonne, qui est passée saluer le port de Branne. Tous les mercredis, départ à 15 heures du port de Libourne pour une balade de 1h30. Escapade à Bourg-sur-Gironde tous les dimanches de juillet et d'août (départ de Libourne à 10 heures, retour à 17 heures). Possibilité de réserver pour mariage ou soirée privée. Tel : 06.87.32.66.91

**Pour d'autres idées ou informations :**

- **Syndicat d'initiative de Branne, Tel : 05.57.74.90.24.**
- **Syndicat s'initiative de Rauzan, Tel : 05.57.84.03.88.**
- **Office de tourisme de Libourne. Tel : 05.57.51.15.04.**



# Ce que nous devons savoir...



## Tondeuses et bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tondeuses à gazon à moteur thermique, auto-portée, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15h 00 à 19 h 00 et, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00, selon l'arrêté du 8 Mars 1990.

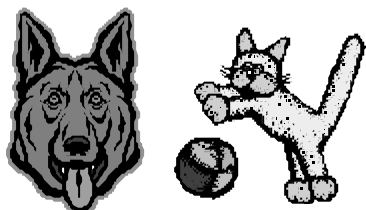


## Bruits et tapages

Ce sont les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, directement ou par l'intermédiaire **d'objets bruyants** ou **d'animaux** qu'ils possèdent.

Si ces bruits sont gênants parce qu'ils durent longtemps, parce qu'ils sont trop forts ou parce qu'ils se répètent fréquemment, ils constituent une infraction.

Le tapage nocturne (entre 21 h et 6 h) sanctionné par la jurisprudence actuelle concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique. Il a été jugé que le bruit devait être sanctionné même s'il n'avait troublé la tranquillité que d'une seule personne. **N'importe quel bruit** peut engendrer une nuisance sonore, notamment des aboiements de chiens. Il est donc conseillé de respecter autrui.



## Divagation des chiens et chats

Il est interdit de laisser divaguer les chiens et chats. Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de 100 m. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Est considéré comme étant en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 m des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiatement de celui-ci, ainsi tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. Le maire doit prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats: il peut ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés.

Lors de la récupération d'un chien, il est demandé à la mairie une garde de 48 h puis un ordre de mission est établi pour mettre l'animal au chenil. Chenil de St Sauveur Puynormand: 05.57.69.69.88



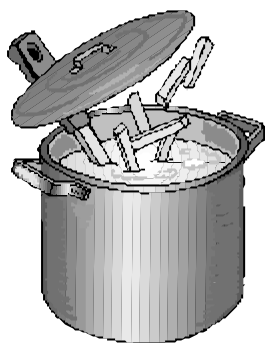
## Chiens dangereux

Tout propriétaire ou détenteur de l'un des chiens classés dans les catégories suivantes, est tenu de faire la déclaration à la mairie:

Chiens de 1<sup>o</sup> catégorie, chiens d'attaque: Staffordshire terrier (pit-bull) non inscrit au LOF, américain Staffordshire bull terrier (pit-bull), mastiff ou boerbulls, tosa.

Chiens de 2<sup>o</sup> catégorie, chien de défense ou de garde: Staffordshire terrier (inscrit au LOF), américain Staffordshire terrier, tosa-inu, rottweiler (inscrit ou non au LOF).

# Le coin recette



## Gibelotte d'anguilles

*Par Lucienne Blanc*

**Pour 4 personnes :**

- 1, 500 kg de grosses anguilles
- 4 oignons moyens ou 500 g d'échalotes
- 250 g de champignons frais ou en boîte
- ½ bouteille de vin blanc sec
- farine, sel, poivre, bouquet garni, huile ou beurre

Après avoir nettoyé les anguilles, les couper en tronçons de 4 ou 5 cm, les fariner, chauffer la matière grasse et saisir le poisson 4 ou 5 mn de chaque côté.

Quand les morceaux sont bien dorés, les réserver dans un plat sur du papier absorbant.

Dans une cocotte qui doit pouvoir être servie directement sur la table, faire revenir les oignons.

Pendant ce temps faire bouillir le vin blanc.

Lorsque les oignons sont tout juste dorés (sans trop de couleur), les fariner puis ajouter le vin flambé, les champignons, le sel, le poivre et le bouquet garni.

Laisser cuire environ 20 mn ; ajouter les morceaux de poisson.

Ne pas remuer à la cuillère seulement secouer le récipient dans les deux sens, pour ne pas écraser les morceaux.

Laisser mijoter doucement encore 15 mn.

Facultatif : au moment de servir, ajouter une bonne cuillère à soupe de crème fraîche épaisse et une cuillère à café de cognac.

*Bon appétit !*

# Informations générales



Le bus est de retour ! Chaque jeudi, pour la desserte du marché de Branne, avec des horaires d'une précision à faire pâlir la SNCF !

**Cabara Haut (arrêt du bus scolaire) :** départ à 9h22, retour à 11h37.

**Cabara Bas (Le Port) :** départ 9h27, retour 11h40.

Grâce aux subventions accordées par la municipalité, l'aller-retour ne coûte qu'un Euro.



Aide ménagère. Créé en 1983, le syndicat d'aide ménagère du Brannais regroupe 16 communes. Il s'adresse à plus de 200 bénéficiaires vers lesquels se répartissent 30.500 heures de prestation. La mise en place de l'A.P.A (Allocation personnalisée d'Autonomie) qui s'adresse au plus de 60 ans en perte d'autonomie, ouvre de nouveaux droits. Contactez le 05.57.74.93.00. Le syndicat d'aide ménagère (situé à la mairie de Branne) est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures.



**Animation.** Une association d'animation va se créer à Cabara. Les personnes intéressées pour y participer sont invitées à se faire connaître à la mairie. Elles seront conviées à une assemblée générale qui aura lieu à la rentrée. La date exacte sera fixée ultérieurement.

## Personnel municipal

Les contrats de travail d'Annick Puybonnieux et Jérôme Marceron arriveront à échéance le 31 août prochain, ainsi que les subventions qui leur sont associées. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé :

- De signer un CDI (contrat de travail à durée indéterminée) avec Annick Puybonnieux basé sur une durée hebdomadaire de travail de 20 heures. 12 de ces 20 heures seront prises en charge par le SIRP (syndicat intercommunal de regroupement pédagogique).
- De ne pas prolonger le contrat de travail de Jérôme Marceron, les charges afférentes ne pouvant être supportées par le budget communal. La commune recherchera une nouvelle personne dont le profil permettra l'attribution de subventions dans le cadre d'un contrat CEC (contrat emploi consolidé) ou CES (contrat emploi solidarité).

## Etat civil

- Naissance de Fanny Pouget le 12 juin 2002

## Annuaire



### Mairie de Cabara

Tel : 05 57 84 52 57

Fax : 05 57 74 99 83

Heures ouvertures :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 heures à 18 heures.
- Le mercredi de 8h à 12 heures.

**Gendarmerie : 17** - Gendarmerie de Branne : 05 57 55 48 45

**Pompiers : 18** - Centre de secours de Branne : 05 57 84 53 80

**Bureau de Poste de Branne** : 05 57 84 51 38 ou 05 57 84 51 39

**EDF sécurité – dépannage** : 0 810 33 30 33 (tarif appel local)

= = =

# CMU

Créée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, la Couverture Maladie Universelle (C.M.U.) permet aujourd'hui à plus de 83 000 Girondins de bénéficier de la Sécurité sociale et d'une couverture maladie complémentaire pour leurs dépenses de santé.

La CMU complémentaire permet, sous certaines conditions de ressources, de bénéficier d'une prise en charge à 100 % des frais de santé, sans avance des frais.

## GIRONDE : LA CMU EN CHIFFRES

Pour continuer à bénéficier de cet accès aux soins, 31 000 assurés girondins doivent renouveler leurs droits entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 décembre 2002.

Cette opération concerne, notamment, 10000 bénéficiaires du revenu minimum d'insertion qui ont bénéficié d'une prolongation automatique d'un an en juin 2001.

## LE RENOUVELLEMENT: MODE D'EMPLOI

Pour vérifier vos droits à la CMU complémentaire, consultez votre carte d'assuré social ou la notification d'accord de la CMU qui vous a été délivrée.

Vos droits arrivent à échéance entre juin et décembre 2002 : pour continuer à bénéficier de la CMU complémentaire, vous devez faire les démarches nécessaires à son renouvellement deux mois avant la date mentionnée.

- **Pour les bénéficiaires du RMI**

Vous êtes titulaire du RMI : vous avez droit à la CMU complémentaire. Pour que vos droits soient prolongés, il vous suffit de remplir un imprimé disponible auprès de votre centre de paiement habituel ou d'un autre point d'accueil (CCAS, Mairie, CMS, hôpital).

- **Pour les bénéficiaires de la CMU complémentaire sous conditions de ressources**

La prolongation de vos droits à la CMU complémentaire dépend de vos ressources. Afin de nous permettre d'étudier le renouvellement de vos droits, contactez votre centre de paiement ou un autre point d'accueil ( CCAS, Mairie .CMS, hôpital).

Pour toutes ces démarches, contactez les centres de paiement, la permanence de la Caisse primaire la plus proche de votre domicile ou les services sociaux de votre commune.

Contact 0820904140 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (0,119 €mn)

Du lundi au vendredi de 8h à 17h

CPAM de la Gironde Place de l'Europe 33085 Bordeaux Cedex

Tel : 05.56.11.54.54 – Fax : 05.56.11.54.67

Email : [contact@cpam-bordeaux.cnamts.fr](mailto:contact@cpam-bordeaux.cnamts.fr)